

PRÉSENTATION

Marie-Madeleine BERTUCCI

Université de Cergy-Pontoise
EA 1392 CRTF-LaSCoD. F-95 000 Cergy-Pontoise

Pierre SIVAN

Lycée Saint-Louis, Paris

Les programmes de français, tant au collège qu'au lycée, mentionnent la possibilité, voire la nécessité d'un travail sur l'image, fixe et mobile, intégré à une progression didactique tout au long de la scolarité. Mais l'approche de l'image et, plus particulièrement du film, est toujours envisagée dans le cadre de la relation qu'elle entretient avec la lecture des textes littéraires. C'est pourquoi d'ailleurs les programmes et leurs documents d'accompagnement s'attachent presque exclusivement, dans le domaine du cinéma, à l'étude de l'adaptation d'œuvres littéraires, quitte à ce que ce travail conduise à la prise en compte des spécificités du langage cinématographique. Les programmes n'abordent pas la question de l'étude du film pour lui-même, question que posait déjà A. Bergala¹ dans les années 2000.

Or n'y a-t-il pas là une ambiguïté majeure des programmes qui pèse sur l'entrée du cinéma dans le cours de français ?

En limitant le cinéma à ses relations avec la littérature, les programmes lui confèrent un statut second, et ce faisant méconnaissent la place majeure qu'il a prise, en tant qu'art, sur la scène culturelle internationale depuis le début du XX^e siècle. Souligner l'importance du cinéma et défendre son enseignement relève toujours d'une forme de militantisme, remarque Francis Vanoye dans la postface du numéro, laquelle met en exergue les positions en matière de politique éducative et culturelle, sur le cinéma ou les séries télévisées, de cet opus du *Français aujourd'hui*.

On ne discutera pas ici le fait de savoir si cette position subalterne tient à ce que le cinéma participe de la culture de masse, et de ce fait subit le discrédit qui s'attache à celle-ci. Mais on insistera sur le caractère polyculturel des sociétés contemporaines², où coexistent des foyers culturels de nature différente, cosmopolites, desquels le cinéma et les séries télévisées participent pleinement, puisqu'ils constituent, de fait, des vecteurs de transmission privilégiés des représentations de la modernité, notamment dans le cadre de la mondialisation des échanges.

On peut donc regretter, d'autant plus, que le cinéma, mais aussi les fictions télévisées ou au moins certaines d'entre elles, ne bénéficient pas

1. Voir *L'Hypothèse cinéma : petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs*, Paris, éditions Cahiers du cinéma, 2002.

2. Sur ce point, on pourra se reporter à E. Morin, *L'Esprit du temps*, Paris, Grasset, 1962, rééd. 2008, p. 17.

d'un statut nettement déterminé en cours de français qui en fasse des objets d'enseignement à part entière, ce qu'on pourrait considérer comme légitime, eu égard à leurs places respectives, d'une part, et, d'autre part, à la relation que ces fictions³ entretiennent avec la culture savante⁴ ; si, du moins, on veut bien se donner la peine d'y regarder de près, comme le montre l'article de Marie-Madeleine Bertucci et d'Emma Chemblette centré sur la série américaine *Oz*. Mais ces préoccupations ne semblent pas à l'ordre du jour, comme le montre l'entretien avec Olivier Curchod et comme le regrette la postface de F. Vanoye.

À la discrétion des programmes sur l'étude du cinéma s'ajoute le manque de formation des enseignants de français dans le domaine de l'étude du film. Peu présent dans la formation initiale⁵, il ne semble plus constituer une préoccupation majeure dans la formation continue. Enseigner le cinéma semble relever d'abord d'un choix individuel des professeurs de français, et pour se mettre en place cet enseignement doit surmonter des représentations et des stéréotypes parfois négatifs qui s'attachent à son image, lesquels sont bien mis en évidence ici par Philippe Bourdier.

En dernier lieu se pose la question cruciale des moyens. Étudier un film, une fiction télévisuelle suppose que les classes soient dotées du matériel nécessaire, ce qui est loin d'être le cas de tous les établissements primaires et secondaires, malgré certains efforts notables effectués dans ce domaine ces dernières années. Aussi, les exemples de pratiques proposées dans le numéro sont-ils des témoignages sur des expériences qui conservent un caractère relativement exceptionnel (participation d'une classe de collège à un festival de cinéma pour Stéphane Coulon ; utilisation par des élèves de 3^e du logiciel d'analyse filmique *Lignes de temps*, mis au point par l'Institut de recherche et d'innovation du Centre Georges Pompidou pour Xavier Grizon). Ces deux relations d'expérience mettent bien en évidence la complexité de ce type d'enseignement et la difficulté, en même temps que la nécessité, qu'il y a à le mettre en place. Ceci le situe d'une certaine manière un peu en dehors des normes scolaires et complique la généralisation d'une didactique du cinéma comparable à celle de la littérature.

L'objectif⁶ du numéro est donc, pour défendre la cause de l'étude du film, de mettre en évidence les relations particulières que la littérature et le cinéma entretiennent à travers une irrigation mutuelle, et de montrer qu'ils sont, pour le moins, l'un pour l'autre un outil de lecture. Les catégories de l'analyse littéraire entrent en jeu dans l'approche du film⁷, mais, en même temps, l'usage de ces catégories dans le domaine filmique conduit à en

3. Un examen attentif montre que la médiaculture en général a des liens étroits avec la culture savante.

4. Dans ces conditions, le cinéma comme les séries télévisées mis en parallèle avec la littérature sont autant de passerelles possibles vers le livre et la littérature, souligne N. Mahé dans *L'Enseignement de la littérature au collège*, *L'Information littéraire*, n° 4, 2001, vol. 53, pp. 17-20.

5. Le cinéma demeure la plupart du temps un enseignement optionnel dans les cursus de licence.

6. Tout en plaidant la cause de la généralisation d'un enseignement à part entière du cinéma.

7. On entend ici par film, le film de fiction, y compris les séries télévisées.

repenser l'usage ou à le clarifier. Les études littéraires et les études filmiques suivent, de fait, des voies relativement proches et différentes à la fois.

Si, dans le domaine du film, la production théorique des années 70-80 a été largement influencée par les apports de la linguistique⁸, de la narratologie ou de la sémiologie, l'orientation récente des études filmiques rappelle beaucoup celle des études littéraires. Elles accordent une large place à la réception du film, au travail du spectateur de cinéma⁹. On retrouve là des préoccupations qui sont au cœur des programmes actuels et des réflexions sur l'enseignement du français.

Le but de ce dossier est donc d'explorer ces relations, de réfléchir sur les apports attendus de l'entrée du film dans la classe de français et sur les modalités de cette entrée.

Ainsi, les articles proposés offrent une réflexion sur un certain nombre de notions communes à l'étude du film et à celle du texte littéraire. Raphaëlle Moine montre comment les études filmiques envisagent aujourd'hui la notion de genre par rapport aux études de littérature. Pierre Sivan, quant à lui, s'interroge sur la façon dont le cinéma invite à repenser la notion d'auteur, un temps délaissée par la critique littéraire.

Est également posée la question de l'étude des relations entre fiction littéraire et fiction cinématographique. Si la problématique de l'adaptation des œuvres littéraires est une des questions qui vient immédiatement à l'esprit quand on aborde la prise en compte du cinéma en cours de français¹⁰, il est d'autres pratiques, moins connues, émergentes¹¹, comme celle de la novellisation¹², que Jan Baetens s'attache à faire connaître ici, qui pourraient permettre de renouveler l'approche de l'écriture en cours de français.

Pierre Sivan, enfin, ferme le dossier en présentant un répertoire de sites offrant une large palette d'outils critiques et didactiques, destinés à faciliter l'étude du film en cours de français, à laquelle, on le souhaite, contribuera modestement ce numéro du *Français aujourd'hui*.

Marie-Madeleine BERTUCCI & Pierre SIVAN

Remerciements

Nous remercions ici les relecteurs de ce numéro du *Français aujourd'hui*. Nous adressons également nos remerciements à Alain Kleinberger¹³ pour ses conseils et à Francis Vanoye, qui a accepté de procéder à une relecture critique de l'ensemble du dossier.

8. On pense notamment aux travaux fondateurs de Christian Metz.

9. Voir Pierre Beylot, *Le Récit audiovisuel*, Paris, Armand Colin, 2005.

10. Cette problématique a été abondamment explorée ces dernières années et de nombreux ouvrages facilement accessibles en traitent. C'est pourquoi nous avons préféré privilégier dans ce numéro d'autres pistes de réflexion.

11. Même si elles s'inscrivent dans une tradition ancienne.

12. Rédaction d'un roman à partir d'un scénario de film à succès, écriture romanesque s'inspirant d'un film.

13. Université Paris Ouest – Nanterre – La Défense.